



## ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO

71, RUE St-Jean-Bosco, GATINEAU, QC J8Y 3G5  
Tel : 819-777-8662 Téléc : 819-777-1594

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANUELLE

Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 septembre 2013  
tenue au gymnase de l'école à 19h00

#### Étaient présents (29) :

Anick Asselin	Tina Renaud	Julien Richard
Ève-Andrée Rioux	Luis Caraballo	Renée Anne Ouellet
Anne Sophie Doval	Pascale Bissonnette	Nadia Corneau
Martin Auger	Yaqueline Neira Cardenas	Jasper Lin
Sabrina Zhan	Denise Légaré	Jocelyn Blondin
Diane Lemieux	Monique Charron	Pascal Dehoux
Mélanie Bazinet	Pierre Pharand	Karine Lamoureux
Augustin Bazirawambo	Judith Gadbois-St-Cyr	Caroline Chartrand
Paulin Nono	Fidèle Karenzi	Marie-Hélène Taillon
Marc-Étienne Lessieur	Frédéric Julien	

#### 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Corneau, directrice, se présente et souhaite la bienvenue aux parents.

#### 2. Nomination d'un ou une secrétaire d'assemblée

Madame Nadia Corneau propose la nomination de Pascale Bissonnette comme secrétaire de l'assemblée générale.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

##### **A.G.A 05-09-001**

Après lecture de l'ordre du jour, Madame Nadia Corneau propose son adoption tel que présenté.

**Adoptée**

#### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2012

A.G.A 05-09-002

Il n'y a pas de procès-verbal à présenter.

#### 5. Mot de la direction

Mme Nadia Corneau présente le thème de cette année : Les superhéros de St-Jean-Bosco. Elle annonce que le nombre d'élèves était à 388 l'an passé et que cette année, il y a 72 élèves de plus. Un total de 460 élèves inscrits à ce jour, à St-Jean-Bosco. Elle ajoute qu'il y a toujours 2 classes d'aide et une nouvelle classe, de SURDICÉCITÉ. Tous les locaux de l'école sont utilisés.

Malgré le fait qu'elle ne connaît pas encore l'école, Mme Corneau parle des projets qui se continueront cette année :

- **Projet Leadership** : Ce projet vise à encourager, responsabiliser et valoriser les enfants avec diverses tâches dans l'école.

- **Précolaire** : Nous continuons cette année encore avec la prévention et le dépistage en collaboration avec le chercheur Pascal Lefebvre de l'université d'Ottawa. Madame Corneau explique en quoi consiste ce projet.

Finalement, Bosco académie aura lieu encore cette année. Les activités parascolaires se poursuivent et les services de pizza à l'heure du dîner. Les activités parascolaires seront accessibles à tous.

Madame Corneau présente Monsieur Martin Auger, directeur adjoint, Monsieur Pierre Pharand, président du CÉ 2012-2013 ainsi que Monsieur Jocelyn Blondin, président de la CSPO.

#### 6. Mot du président

##### Rapport annuel 2012-2013

Monsieur Pierre Pharand, nous présente le rapport annuel et en fait partiellement la lecture. Ce document décrit les réalisations et les décisions du CE pendant l'année scolaire.

Il traite:

- Des objectifs du CE et de ses réalisations
- Des campagnes de financement et de leurs résultats
- Du sentiment d'appartenance à la communauté scolaire
- Du comité OPP : (Parents organisateurs de projets)

## **7. Élection des membres du Conseil d'établissement (2 postes disponibles)**

### **7.1 Adoption procédure d'élection**

Madame Corneau mentionne les postes à combler, soit 2 postes de 2 ans.

Mme Nadia Corneau et Monsieur Pharand donnent aux parents plus d'informations quant à la charge de travail se rattachant au rôle de membre du CE. Ils abordent les procédures de réunions habituelles, le nombre de rencontres annuelles, la programmation des activités éducatives, les campagnes de financement etc...

La procédure d'élection est établie comme suit :

- Les personnes intéressées par les postes à combler se présentent.
- Si le nombre de candidats excède le nombre de postes disponibles, l'assemblée procédera à l'élection par vote secret (écrit). Chaque membre de l'assemblée devra choisir 3 noms pour procéder à l'élection des membres aux postes vacants et les deux élus seront ceux qui auront reçus le plus de votes.

#### **A.G.A 05-09-003**

Monsieur Pierre Pharand propose l'adoption de la procédure d'élection décrite ci-dessus.  
**Adoptée**

### **7.2 Nomination du président d'élection**

#### **A.G.A 05-09-004**

Madame Nadia Corneau se propose comme président d'élection, cette proposition est acceptée par l'assemblée.  
**Adoptée**

**Les candidats sont :**

- M. Pierre Pharand
- M. Benoît Makoma
- Mme Eve-Andrée Rioux
- Mme Anne Sophie Dorval
- Mme Marie-Hélène Taillon

Il y aura donc une élection. Les candidats se présentent.

Après la présentation des candidats, les membres de l'assemblée procèdent au vote tel que décrit au point 7.1

Après le dépouillement, voici les résultats :

- Monsieur Pierre Pharand accepte un mandat de 2 ans
- Mme Eve-Andrée Rioux accepte un mandat de 2 ans

## **8. Nomination d'un représentant au Comité de parents (membre du CE) qui doit être élu par l'assemblée générale.**

Mme Nadia Corneau explique à l'assemblée le rôle du représentant au comité de la CSPO. Le représentant doit être un membre du CE et doit faire le lien entre le comité et le CE. Madame Renée-Anne Ouellet, Madame Diane Lemieux (substitut) et Monsieur Pierre Pharand (substitut) désirent être représentants. L'assemblée accepte cette proposition.

Mme Corneau parle aussi brièvement du comité EHDAA.

## **9. Constitution de l'OPP**

Monique Charron explique aux membres de l'assemblée en quoi consiste l'organisme de participation des parents (OPP). Le comité est constitué de parents bénévoles qui souhaitent participer à l'organisation de différentes activités à l'école. Madame Diane Lemieux invite les parents à faire partie de ce comité.

## **10. Varia**

Un parent propose que la communication puisse se faire par courriel le plus possible. Elle y mentionne également que la cour d'école est sale et qu'il y a un banc de brisé depuis plusieurs semaines. Madame Corneau fera le nécessaire pour que le banc soit réparé. Un autre parent nous parle de son mécontentement de l'usage de la cigarette par le personnel de l'école aux alentours de l'école. Un père nous parle du programme qui vise à ce que les élèves puissent tous avoir la chance de voir un spectacle dans une salle durant l'année scolaire. La ville de Gatineau rembourse à 40% les frais de transport aux écoles.

## **11. Levée de l'assemblée**

Les points inscrits à l'ordre du jour étant écoulés, on demande la levée de la séance.

### **A.G.A 05-09-005**

Madame Anick Asselin propose que la séance soit levée à 20h23.

**Adoptée**

Procès-verbal rédigé par : Pascale Bissonnette

---

Pierre Pharand  
Président

---

Nadia Corneau  
Directrice